Agressions sexuelles du Réveillon 2015 à Cologne (All.) : Plus de 600 victimes identifiées, seuls 3 délinquants condamnés

13/03/2019 à 5h53

Il y a trois ans, des centaines de femmes avaient signalé des agressions après la Saint-Sylvestre de Cologne. Il n'y a pratiquement pas eu de condamnations.

L'enquête criminelle de la Saint-Sylvestre de Cologne 2015 a donné un résultat qui donne à réfléchir. Bien que plus de 600 femmes aient signalé des délits sexuels, seuls trois délinquants sexuels ont finalement été condamnés par la justice, comme le *"Spiegel"* l'a signalé en se référant à une liste établie par le tribunal local de Cologne. Deux de ces trois délinquants sexuels ont été condamnés à du sursis.

"Dans l'ensemble, le résultat donne à réfléchir", a déclaré le porte-parole du tribunal, Wolfgang Schorn, au magazine. *"Avec la situation tumultueuse de la nuit du Nouvel An, il a été difficile de prouver les faits."* Il n'était donc pas possible d'attribuer des actions concrètes à des auteurs individuels. **Les trois délinquants sexuels n'ont pu être condamnés que parce qu'ils avaient effectué des selfies d'eux-mêmes et des victimes.** Pour tous les autres, il était difficile de fournir des preuves.

Après les attaques massives contre les femmes et les vols dans les environs de la gare centrale de Cologne, le ministère public a enquêté sur 290 suspects selon le rapport, mais seuls 52 d'entre eux ont été mis en examen sur un total de 43

procédures.

Selon le tribunal de district, les accusés étaient principalement des Algériens, des Marocains et des Irakiens.

Sur les 43 procédures, six ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre parce que le lieu où se trouvaient les auteurs présumés n'a pas pu être établi. 37 procédures ont pris fin – cinq ont été partiellement abandonnées contre conditions, 32 ont abouti à des condamnations. Dans la plupart des cas, il s'agissait de vol qualifié, de vol et de recel de biens volés. La peine la plus sévère a été infligée à un Algérien de 30 ans qui a été condamné à un an et onze mois de prison pour vol qualifié.

La chancelière Angela Merkel (CDU) avait appelé à une *"réponse ferme de l'Etat de droit"* après les faits. Mais un an seulement après les nombreuses agressions de Cologne, les quelques condamnations prononcées par le pouvoir judiciaire ont suscité de vives critiques.

Thomas de Maizière, alors ministre fédéral de l'Intérieur, a déclaré qu'il était *"tout à fait incompréhensible que si peu d'auteurs ont été condamnés après un si grand nombre d'agressions sexuelles."*

Le pouvoir judiciaire *"devrait juger dans toute sa sévérité"*. De plus, *"les procédures ont été beaucoup trop longues"*, a critiqué le ministre. A la fin de l'année 2016, trois condamnations pour infraction sexuelle ont été prononcées et, depuis lors, aucune autre procédure ne semble avoir été engagée. […]

(Traduction Fdesouche)

Welt.de

Rappels :

Allemagne : la ville de Cologne va distribuer des bracelets « Respect » le soir du Nouvel An pour lutter contre le phénomène des agressions sexuelles

Crimes en hausse à Cologne (Allemagne) : « L'insécurité s'est aggravée depuis l'arrivée des migrants »

Nuit d'Halloween en Allemagne : émeutes, agressions sexuelles à Cologne, une école vandalisée par des migrants